Nicolas Dumont, maire LREM d’Abbeville, construit sa mosquée après avoir détruit son église !

écrit par Christine Tasin | 9 décembre 2019

.

Voilà, le permis de construire de la mosquée d’Abbeville a été déposé à la Mairie…

Mais, croix de bois croix de fer, s’il ment il ira en enfer, le Maire jure ses grands dieux qu’il ne s’agit pas d’une mosquée, bien que l’association musulmane parle elle aussi de mosquée…

https://resistancerepublicaine.com/2019/12/09/pour-nicolas-drumont-maire-dabbeville-une-mosquee-sans-minaret-nest-pas-une-mosquee-ben-voyons/

Le Parti de la France proteste et manifeste, espérons qu’ils pourront faire annuler le dit permis.

.

Mais ce qui nous intéresse aujourd’hui c’est que

Abbeville va sans doute voir s'ériger une mosquée… quand le Maire (encore en poste) a fait démolir l'église, un bijou néogothique du XIXème !

Construit sur l'emplacement d'une première église datant du XIIème siècle, cet édifice fait/faisait partie d'Abbeville, de son histoire, de l'inconscient collectif.

Responsables et coupables ? Les différents édiles, Nicolas Dumont y compris, qui se sont succédés à la tête d'Abbeville et n'ont pas entretenu l'église, la laissant périciliter jusqu'à que le coût des travaux soit incommensurable. Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage.

Les intempéries ont fait leur travail, notamment une tempête, en 2004.

Le 17 décembre 2004, une tempête fait chuter un élément (pinacle ou gargouille) du clocher, qui perce la couverture de la nef : la situation se dégrade alors rapidement. En 2008, l'architecte des monuments historiques remet un rapport chiffrant à 4,2 millions d'euros une restauration, dans une situation d'alternance où ancienne et nouvelle municipalité se renvoient la responsabilité de l'état de l'église[2. Une partie du mobilier est déposée au musée Boucher-de-Perthes. À l'intérieur, il reste encore notamment l'orgue Mutin Cavaillé-Coll de 1906.

En 2010, une association se crée pour la sauvegarde de l'église Saint-Jacques[7 et une pétition est lancée8. Au printemps 2011, alors que les décisions et solutions tardent toujours, l'examen d'un témoin posé sur une fissure 4 ans plus tôt inquiète et le nombre de pierres tombées dans la nef est impressionnant9.

Le 31 janvier 2013, Nicolas Dumont, le maire d'Abbeville, a pris un arrêté de mise en sécurité pour danger immédiat, avec une démolition partielle et préventive

Le 7 février suivant, le conseil municipal a voté sa démolition, estimée à 350 000 euros. Le nouvel aménagement de

la place est encore à déterminer.

Wikipedia

.

Apparemment le Maire a fait preuve d'une extraordinaire diligence pour faire démolir l'église… sans prendre la peine de faire mettre à l'abri orgue, cloche, mobilier…

Nicolas Dumont, actuellement LREM, anciennement PS, apparemment, n'aime pas les églises ni la religion catholique. Il a prétexté que les réparations coûteraient trop cher (4,2 millions d'euros) mais va allègrement financer le square installé à la place de l'église… et qui coûte 3,5 millions d'euros !

–

Un article de la Tribune de l'Art, datant de 2013, lui règle son compte en beauté :

L'aveu de Nicolas Dumont, maire d'Abbeville

26/6/13 – ***Patrimoine – Abbeville, église Saint-Jacques*** – Le 20 juin 2013, dans le *Courrier Picard* est paru un article signé Thomas Diévart qui démontre de manière éclatante que la destruction de l'église Saint-Jacques d'Abbeville n'était en rien une fatalité mais un acte volontaire décidé par Nicolas Dumont, maire d'Abbeville, dont la seule motivation était de détruire l'église sans nécessité.

On y lit qu'un square remplacera désormais l'église détruite. Et que, selon l'élu, cet aménagement « *à la louche* […] *coûtera 2 à 3 millions d'euros* ». Si l'on

rappelle que le budget prévu pour la démolition était au minimum de 500 000 euros (c'est le montant qui avait été provisionné par la ville), on constate que le maire envisage, sans sourciller, une dépense totale de 3,5 millions d'euros pour remplacer l'église par ce square.
Or, le devis pour la restauration de l'église établi par un architecte des monuments historiques en 2008 était de 4,2 millions d'euros. Soit une différence avec ce qui a été fait de 700 000 euros, une somme qu'il aurait été facile de couvrir par des subventions et éventuellement une souscription (voir l'exemple de la commune d'Arc-sur-Tille).

.

Le coût de la restauration n'étant, de l'aveu même du maire, plus une justification valable pour avoir détruit ce bel édifice, on peut légitimement se poser la question de la raison de cet infâme vandalisme.

.
Hypocrisie suprême : on lit également dans cet article que les allées du square « *forme[ront] une croix, orientée comme l'était l'église* ». Enfin, « *la Ville n'exclut pas de réinstaller sur la place* [la cloche de l'église], *encore faut-il trouver un moyen de la mettre hors de portée d'éventuels vandales ou mélomanes intempestifs.* » Nicolas Dumont ayant peur des vandales, voilà qui serait presque drôle.

https://www.latribunedelart.com/l-aveu-de-nicolas-dumont-maire-d-abbeville

Didier Rykner

> *Par contre la splendide église paroissiale Saint Jacques de style néogothique, construite en 1868, a été détruite à la pelleteuse en 2013 sur décision du maire.* □□□ *pic.twitter.com/0lsd8uhG7x*

— *Zebulon □□ (@enigma1931) December 8, 2019*

.

Pour en savoir plus, tous les détails sont sur wikipedia

De nombreuses questions subsistent quant à la sauvegarde de l'orgue, principalement14, mais aussi des gargouilles et de la grille, restée en bon état, qui entoure d'édifice. Si le coq et la croix surmontant la flèche du clocher ont été préservés, le devenir de la tombe d'un prêtre, dans le chœur, fait débat de la même manière à la mi-février 2013. Après la destruction du chevet, les ouvriers s'emploient, fin février 2013, à réduire progressivement la hauteur de la flèche du clocher au marteau-piqueur. Mais les pierres qu'ils font tomber à l'intérieur heurtent de temps en temps la cloche, ce qui ne contribue pas, bien au contraire, à apaiser la polémique assez vivecréée par l'empressement municipal, jugé excessif, à diligenter la démolition sans avoir extrait de l'édifice l'orgue, la cloche, ni la totalité du mobilier20,21.

Le 18 mars 2013, l'orgue a été démonté par le facteur d'orgues belge Thomas22 mondialement reconnu. D'après lui, l'orgue aurait plutôt bien supporté la situation. Le 25 mars suivant, la cloche Jacqueline a été extraite du clocher par l'entreprise chargée de la démolition. Le 2 avril, la destruction se poursuit avec la démolition de la façade ouest de l'église. Le lendemain, c'est au tour de la façade est d'être démolie. Le 4 avril, la destruction de l'église proprement dite se termine par le transept et le chœur. Ne reste que le clocher, déjà amputé de sa flèche. Celui-ci est démoli du 15 au 17 avril. Les gravats laissés par la démolition de l'édifice sont retirés jusqu'à la fin du mois d'avril en attendant le réaménagement du site26. Le 27 avril, le parchemin de la première pierre est retrouvé et conservé par la mairie3. Le 2 mai suivant, les corps de l'abbé Paillart ainsi que des prêtres Roussel et Floury ont été exhumés au moment où les derniers gravats de l'église sont retirés

Une des cloches de l'église, datée de 1645, devait passer en vente publique en juin 2013 à Paris28. La mairie affirme que cette cloche est en main privée depuis la Révolution, mais *La Tribune de l'art* prouve qu'il n'en est rien, que la cloche a certainement été volée dans les décombres non surveillés de l'église et accuse la mairie de mentir pour cacher sa légèreté. Cette cloche est finalement récupérée par la municipalité début juillet. Elle sera exposée, avec 96 autres objets sauvegardés (600 au total), à la chapelle du Carmel entre le 3 et le 15 septembre. La cloche Jacqueline est en procédure de classement à l'inventaire des monuments historiques depuis octobre 2013, l'orgue le sera à son tour lorsqu'une nouvelle utilisation lui sera trouvée30.

En novembre 2013, des gravats de l'église sont utilisés par deux plasticiens, Fontaine de La Mare et Erick Vilquin, pour créer une œuvre d'art contemporain intitulée *Construire/déconstruire* et exposés au Bastille design center dans le 11e arrondissement de Paris

Lire la suite ici :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Église_Saint-Jacques_d%27Abbeville

.

Voilà où nous mène la haine de notre peuple, de notre histoire, de nos valeurs par des maires dhimmis qui préfèrent l'islam au christianisme, trop peu porteur électoralement sans doute .

Nicolas Dumont ne se représente pas en 2020, il appartient aux électeurs d'Abbeville de choisir un Maire issu d'un autre parti que le PS ou LREM. Croisons les doigts pour qu'il en soit ainsi.